

Département de la Vendée
Arrondissement des Sables d'Olonne
COMMUNE DE SAINT VINCENT SUR GRAON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize février à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le huit février deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M. Jannick RABILLÉ, Maire.

Étaient présents : Mme BELOTEAU Marie, Mme BRIAUD Audrey, Mme BUTON Sandra, M. CHABOT Thierry (à partir du point n°4), Mme CHARIE Stella, Mme DAHAI Laurence, M. FERRÉ Hervé, Mme GÉNÉRO Françoise, M. GOURAUD Éric, M. GUIET Cyrille, M. GUIONNET Anthony, M. JÉHU Gérard, Monsieur JUSTIN Jean-Gérard, Mme MINGUET Gaëlle, M. RABILLÉ Jannick.

Excusés : Mme FERRÉ Dolorès (suppléante), M. SEMEGA Amadou (suppléant).

Présents : 14 jusqu'au point n°3, puis 15

Votants : 14 jusqu'au point n°3, puis 15

Date de convocation : 08 février 2023

Monsieur Hervé FERRÉ a été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 janvier 2023
- 2) Projet de conventionnement avec l'Établissement Public Foncier – rue du Château d'Eau
- 3) Ilot du Lac – Bilan d'activité 2022
- 4) Financement de la réhabilitation du presbytère et du pavillon – demande de subvention Fonds Vert
- 5) Contrat d'association OGEC – participation communale 2022/2023
- 6) Convention portant création d'un service commun des Systèmes d'informations avec Vendée Grand Littoral
- 7) Déclaration d'intention d'aliéner
- 8) Bilan mi-mandat
- 9) Questions diverses

1) Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 janvier 2023

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.

2) Projet de conventionnement avec l'Établissement Public Foncier (EPF) – rue du Château d'Eau

Suite à une proposition d'achat d'anciens bâtiments vétustes rue du Château d'Eau et sur le même principe que l'Ilot du Lac, il est proposé de solliciter l'EPF pour une convention de maîtrise foncière.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'Établissement Public Foncier pour une convention de maîtrise foncière rue du Château d'Eau.

3) Ilot du Lac – Bilan d'activité 2022

Conformément à la convention opérationnelle passée le 9 avril 2018 avec l'Établissement Public Foncier (EPF) de la Vendée, celui-ci a transmis son bilan d'activité annuel sur le secteur de l'Ilot du Lac :

- Acquisitions réalisées au 31 décembre 2022

DATE	INTITULE	MONTANT HT
22/12/2022	Acq M LECUYER - ST VINCENT SUR GRAON	80 000.00
02/05/2022	Acq M PARINAUD Patrick St Vincent sur Graon	8 000.00

TOTAL : 88 000.00 €

Rappel : conformément aux dispositions conventionnelles, la collectivité ou l'opérateur qu'elle désigne rachètera les parcelles acquises au plus tard aux dates de fin de portage indiquées précédemment.

- Etudes réalisées au 31 décembre 2022

DATE	TIERS	INTITULE	MONTANT HT
09/05/2022	A7LIEUX	Etude modificative de faisabilité urbaine - St Vincent sur Graon	2 250.00
09/05/2022	LIEUXEQ	Etude modificative de faisabilité urbaine - St Vincent sur Graon	1 900.00

TOTAL : 4 150.00 €

- Travaux réalisés au 31 décembre 2022

DATE	TIERS	INTITULE	MONTANT HT
-	-	-	

TOTAL : €

- Cessions réalisées au 31 décembre 2022

DATE	TIERS	INTITULE	MONTANT HT
-	-	-	

TOTAL HT : 0.00 €

TOTAL TTC : 0.00 €

Intitulé	Engagé à fin 2022	Stock à fin 2021	Année 2022	Total à fin 2022
1 DEPENSES	368 483,25	267 700,58	97 032,67	364 733,25
601111 Coût d'achat portage	328 200,00	240 200,00	88 000,00	328 200,00
6011122 Frais d'acquisition	13 623,21	6 202,31	3 670,90	9 873,21
601113 Frais d'études (portage)	22 845,00	18 695,00	4 150,00	22 845,00
6011151 Impôts fonciers	1 485,07	662,07	823,00	1 485,07
6011153 Frais accessoire	2 329,97	1 941,20	388,77	2 329,97
2 RECETTES	8 412,75	8 412,75		8 412,75
7012113 Etudes	8 412,75	8 412,75		8 412,75
SOLDE	360 070,50	259 287,83	97 032,67	356 320,50
Charge d'actualisation				
TOTAL HT				356 320,50
Montant TTC (à titre indicatif) *				427 584,60

* le calcul étant théorique à ce stade selon l'hypothèse la plus défavorable d'une TVA sur prix total